

Frais de déplacement au Québec

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur général

Année financière
2019-2020

Trimestre
Juillet à septembre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Rencontre avec intervenant du secteur financier	10 juillet 2019	Montréal					22,89 \$	taxi
Exercice des fonctions au siège de Québec	17 et 18 juillet 2019	Québec		8,00 \$	237,02 \$	81,74 \$	14,06 \$	stationnement
Exercice des fonctions au siège de Québec	4 et 5 septembre 2019	Québec		8,00 \$	216,32 \$	115,03 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	11 au 13 septembre 2019	Québec		16,00 \$	341,56 \$	126,90 \$	17,58 \$	stationnement

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

À noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites : son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.